



République Française

# VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville – Avenue de la République – CS 71407 – 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Service Affaires Générales

Pôle Arrêtés

**22/AR55**

Visa de Mr MEONI

Directeur Général des Services

Visa de Mme MANA

Chef du Service Affaires Générales

Visa de Mme DAVIGNON

Adjoint au Chef de Service



Affiché du : 28 JUL. 2022  
au : 11 AOÛT 2022

## **22/AR55 DELEGATION PROVISOIRE DE SIGNATURE A MONSIEUR PATRICE CAZAUX, 8<sup>ème</sup> ADJOINT AU MAIRE**

**Hubert FALCO**, Maire de TOULON, Ancien Ministre,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et ses articles L2122-18 à L2122-23, et notamment son article L2122-18 qui prévoit que le Maire peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses Adjoint, et à des membres du conseil municipal,

**VU** l'élection des conseillers municipaux du 15 mars 2020,

**VU** le Procès-Verbal de la Séance Publique du Conseil Municipal du 27 mai 2020 au cours de laquelle il a été procédé à l'installation des Membres du Conseil Municipal, ainsi qu'à l'élection du Maire et des Adjoint,

**VU** la délibération 2022/151/S du 22 juillet 2022 portant élection d'un adjoint au Maire et mise à jour de l'ordre de nomination des adjoints au Maire,

**VU** l'arrêté 22/AR39 du 22 juillet 2022 portant nouvel ordre de nomination des adjoints au Maire,

**VU** l'arrêté 22/AR40 du 22 juillet 2022 portant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Guy LE BERRE, 22<sup>ème</sup> Adjoint au Maire

**ATTENDU** que Monsieur Guy LE BERRE 22<sup>ème</sup> Adjoint au maire s'absente de Toulon du 1<sup>er</sup> août au 21 août 2022 inclus,

**ATTENDU** que, dans un souci de bonne administration, il convient durant cette période, de donner délégation de signature à un autre Adjoint au Maire,

### **ARRETE**

#### **ARTICLE 1 :**

Monsieur Patrice CAZAUX, 8<sup>ème</sup> adjoint au Maire reçoit délégation de signature, pour la période du 1<sup>er</sup> au 21 août 2022 inclus, et sera habilité pendant cette période à signer dans le cadre des délégations suivantes :

- **RELATIONS DEFENSE**
- **MEMOIRE**
- **ANCIENS COMBATTANTS**

En cette qualité, dans le cadre des Pouvoirs du Maire, autres que ceux qui résulteraient de l'article L2122-22 du CGCT, il reçoit délégation pour suivre les affaires se rapportant aux domaines précités et, signer à ce titre :

Tous les actes d'administration, courriers et pièces suivants :

- les pièces financières et comptables à l'exclusion des bordereaux de mandats de dépenses et de titres de recettes,

- la légalisation des signatures dans les conditions prévues à l'article L2122-30 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- la certification matérielle et conforme des pièces et documents présentés à cet effet,
- tout document d'administration générale relatif à ses fonctions,
- les correspondances diverses et tout acte nécessaire à la prise de décisions dans les domaines délégués,
- les certificats administratifs,
- les certificats d'affichage,
- les bons de commande non issus de marchés publics,

**ARTICLE 2 :**

Une ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur Guy LE BERRE, 22<sup>ème</sup> Adjoint au Maire et à Monsieur Patrice CAZAUX, 8<sup>ème</sup> Adjoint au Maire.

**ARTICLE 3 :**

Le présent arrêté sera affiché et publié au recueil des actes administratifs des arrêtés municipaux.

**ARTICLE 4 :**

Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Toulon est chargé de la publication et de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Préfet du Département du Var.

Fait à TOULON en l'Hôtel de Ville, le 28 juillet 2022

**Hubert FALCO  
Maire de Toulon  
Ancien Ministre**

Transmis au contrôle de légalité le : **28 JUL. 2022**  
Accusé de réception le :  
Affiché le :  
Notifié le :

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

DELEGATION PROVISoire DE SIGNATURE A MONSIEUR PATRICE CAZAUX 8ème ADJOINT AU MAIRE

---

Date de transmission de l'acte : 28/07/2022

Date de réception de l'accusé de  
réception : 28/07/2022

---

Numéro de l'acte : 22AR55 ( voir l'acte associé )

Identifiant unique de l'acte : 083-218301372-20220728-22AR55-AR

---

Date de décision : 28/07/2022

Acte transmis par : Sophie MANA ID

---

Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique  
5.5. Delegation de signature